

# L'ARES EST UNE ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

**Objectif :** vous proposer un accompagnement personnalisé pour réaliser au mieux votre insertion professionnelle

## L'ARES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce que nous pouvons vous offrir

- Un soutien pour construire votre projet professionnel
- Un accompagnement pour revenir vers un emploi plus stable.
- Des missions courtes permettant d'avoir des revenus supplémentaires

L'ARES n'offre pas d'emploi à temps plein ni à durée indéterminée, mais un tremplin pour accéder au marché du travail classique

## LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

- 1 Un dossier à ramener avec toutes les pièces demandées
- 2 Une commission qui analyse votre situation personnelle et professionnelle

Si votre dossier est validé, nous vous proposerons :

- 1 Une participation à un entretien d'inscription
- 2 Une mission test pour le ménage
- 3 Une participation à l'atelier de préparation à l'emploi

Toutes ces étapes sont obligatoires

S'inscrire à l'ARES c'est s'engager...

En vous inscrivant à l'ARES, vous vous engagez à plusieurs choses

Suivre les actions d'accompagnement vers l'emploi

Entreprendre des démarches pour faire aboutir votre projet professionnel

Vous investir dans le travail fourni par l'association

Respecter les consignes de travail et de sécurité données par l'association

Etre acteur de votre parcours d'insertion

L'ARES est votre employeur : vous serez donc amenés à rendre des comptes concernant votre travail !

## NOS MISSIONS

Chez les particuliers et les professionnels

- Tâches ménagères, Courses
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Entretien d'espaces verts
- Jardinage
- Petit bricolage
- Dénéigement
- Manutention
- Entretien de locaux, d'ateliers...
- Remplacement de salariés absents
- Emplois saisonniers
- Emplois occasionnels

Art. L5132-7 du Code du Travail : Les associations intermédiaires sont des associations conventionnées par l'Etat ayant pour objet l'embauche des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux, à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. L'association intermédiaire assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.»

Une équipe à votre écoute  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

72 boulevard Thiers  
C.S. 70212  
88211 Remiremont Cedex  
Tél. 03 29 23 02 54

[ares-remiremont@orange.fr](mailto:ares-remiremont@orange.fr)

Gérardmer

3A rue Charles de Gaulle  
03 29 60 80 01

Saint-Dié des Vosges

7 rue des 3 villes  
03 29 55 15 88

Association loi 1901 - Association Intermédiaire  
Déclaration SAP 331532671 - SIREN 331 532 671 NAF 7830Z



POUR QUI ?

Toute personne  
dépourvue d'emploi  
et ayant besoin d'un  
accompagnement vers  
l'emploi.

NOUS POUVONS SUREMENT VOUS AIDER !